

FOSSSES Mag

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATIONS LOCALES - AVRIL 2019

www.ville-fosses95.fr



LE CENTRE DE SANTÉ OUVRE SES PORTES

PAGE 3



GROS PLAN SUR...
La tranquillité publique

8



HOMMAGE
Jean Ducos

12



ÉVÈNEMENT
Fosses-Kampti
20 ans de coopération

10

Bloc-notes

Ça se passe à Fosses en ...

AVRIL 2019

Jeudi 4

Rétro dansant
à 14 h 30 à Foss' Brasserie (voir p. 7)

Jeudi 4

Réunion publique sur le Scot
à 18 h 30 au cinéma de l'Ysieux

Samedi 6

Réservations pour la brocante
de 10 h 30 à 11 h 45 à l'hôtel de ville
(voir p. 7)

Samedi 6

Dehors les mêmes !
à 20 h à la ludo-médiathèque (voir p. 7)

Lundi 8

Ouverture des inscriptions pour le
banquet des seniors au Bouquet
d'automne
(voir p. 6)

Mardi 9

Comité des usagers
à 14 h au Bouquet d'automne (voir p. 6)

Mardi 9

Réunion publique sur les bus
à l'hôtel de ville à 19 h 30 (voir p. 14)

Mercredi 10

Ciné Doudou
à 10 h au cinéma de l'Ysieux (voir p. 16)

Mercredi 10

Ciné Goûter
à 15 h au cinéma de l'Ysieux (voir p. 16)

Jeudi 11

Ciné Apéro avec *Monika*
à 20 h au cinéma de l'Ysieux

Vendredi 12

Conférence sur les accidents
domestiques
à 14 h au Bouquet d'automne (voir p. 6)

Samedi 13

Concert de printemps de l'EMMD
à 20 h à l'Espace Germinal (voir p. 7)

Mercredi 17

Conseil municipal
à 20 h 30 à l'hôtel de ville

Jeudi 18

Ciné Rencontre
à 20 h au cinéma de l'Ysieux (voir p. 16)

Vendredi 19

Date limite pour déclarer sa fête
des voisins en mairie
(voir p. 7)

Samedi 20

Contes pour les 3-6 ans
à 14 h 30 à la ludo-médiathèque
(voir p. 7)

Lundi 22

Début des vacances scolaires de
printemps

Mercredi 24

Ciné Masque
à 15 h au cinéma de l'Ysieux (voir p. 16)

Samedi 27

Ciné Pop Corn *Les Visiteurs*
à 21 h au cinéma de l'Ysieux (voir p. 16)

ET EN MAI

Jeudi 2 : Thé de la santé à 14 h au Bouquet d'automne (voir p. 6)

Vendredi 3 : Chasse aux œufs avec le centre social Agora (voir p. 7)

Voir aussi sur www.ville-fosses95.fr,
et sur la page facebook : VilledeFosses



FOSSMAG

Avril 2019 - 43^e année - 5 500 exemplaires

Édition : Mairie de Fosses

1, place du 19-Mars-1962, B.P. 50036, 95477 Fosses Cedex

Téléphone : 01 34 47 40 40 - Télécopie : 01 34 47 40 48

Internet : www.ville-fosses95.fr

Ouverture au public : lundi de 13h30 à 17h15 ; mardi, mercredi
et vendredi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15 ; jeudi de 14h30 à 19h45.

Directeur de la publication : PIERRE BARROS

Rédactrice en chef : VALENTINE DECOIN - Tél. : 01 34 47 40 12

Photos : VD, LH, EC, D.R. sauf mention contraire

Conception : Studio Orient Express, 6 rue Bezout, 75014 Paris - Tél. : 01 40 64 44 10

Impression : JPA Imprimeurs, 61 rue Jean-Pierre Timbaud, 95190 Goussainville.

Tél. : 01 39 94 65 00

Dépôt légal : 6997P

Distribution : Champar - Tél. : 01 34 07 12 50





**15 place du 19-Mars-1962
95470 Fosses**

Le centre de santé est ouvert depuis le 1^{er} avril 2019.

Les consultations se font uniquement sur rendez-vous, par téléphone* ou sur internet via le site doctolib.fr.

Equipe médicale

Directeur : Dr Christian LAURENT, généraliste
Dr Annie GIBIER-PROUST, pédiatre
Dr Lise LE ROY-VIATOR, généraliste
Dr Odile MAI, généraliste
Dr Astrid NICOLAS, gynécologue
Clara FUSZ-RELOUZAT, sage-femme

Equipe administrative

Aïssata AW, directrice financière et administrative
Aurélie MALINVAUD, secrétaire
Noémie MOREIL, secrétaire

Horaires d'ouverture

Lundi à vendredi : 8 h 30 - 12 h 15
et 13 h 30 - 19 h 45
Samedi : 8 h 30 - 12 h 15

→ En photo de couverture, l'équipe du centre de santé.
De gauche à droite : Aïssata Aw, Noémie Moreil, Aurélie Malinvaud, Clara Fusz-Relouzat, Dr Lise Leroy-Viator, Dr Odile Mai, Dr Astrid Nicolas et Dr Christian Laurent.
Absente le Dr Annie Gibier-Proust.

* Le numéro de téléphone n'est pas encore attribué au moment du bouclage de ce Fosses Mag.

Édito



© Relet Photo

“ NOUS DEVONS À TOUS UN ACCÈS
À DES SOINS DE QUALITÉ ”

Le centre de santé Fosses - Marly-la-Ville a ouvert ses portes en ce début avril et c'est avec une immense fierté que nous l'avons inauguré ensemble le samedi 16 mars. Fierté d'avoir fait naître un projet ambitieux, qui répond aux besoins fondamentaux de la population et qui démontre qu'il est possible de faire vivre localement le service public de santé.

En effet, nous avons la conviction que l'État mais aussi les collectivités doivent permettre à tous un accès à des soins de qualité.

Or, il ne faut pas s'y tromper, le Val d'Oise subit de plein fouet les effets de la désertification médicale. Il fait partie des 18 départements qui ont au moins la moitié de leurs communes considérées en désert médical ; en l'occurrence, 54 % des villes du département. Il était urgent d'agir, nous l'avons fait avec nos collègues et amis de Marly la Ville.

Médecins généralistes, pédiatre, gynécologue, sage-femme, et agents administratifs, complètent l'offre de soins à Fosses avec ce centre de santé. Un poste d'infirmier est aussi créé qui sera mis en place en janvier 2020. Nous l'avons conçu pour qu'il soit

complémentaire avec l'offre de médecine libérale existante, c'est donc avec les médecins de notre commune que ce projet s'est construit.

Nous devons cette réussite au travail mené avec les élus de Marly-la-Ville, preuve s'il en fallait que la coopération intercommunale permet de garantir un niveau élevé de services publics dans des temps où la tendance est à leur restriction. Ce projet commun a été soutenu par l'État, la région Ile-de-France, l'Agence Régionale de Santé, notre Communauté d'agglomération et le groupe Sanofi. Ils ont cru en notre projet et nous ont accompagnés jusqu'à l'ouverture de ce nouvel équipement.

Je souhaite donc la bienvenue aux nouveaux médecins et spécialistes de notre centre de santé qui viennent compléter l'engagement des médecins fidèles à notre territoire.

Au final, la dynamique du projet de rénovation urbaine aura permis de faire de notre centre-ville un espace où les habitants peuvent profiter de nombreux services aux publics, de commerces, d'un lieu de vie et de partage. Nous y voilà !

**PIERRE BARROS
MAIRE DE FOSSES**

Quelques images de mars



Mercredi 6

Café des rencontres au centre social Agora autour de la nécessité d'un petit déjeuner équilibré.

Vendredi 15

Installation des 33 panneaux de l'exposition 10 ans de rénovation urbaine sur la place du 19-Mars-1962.



Dimanche 17

A Pessac (Gironde), deux licenciées du Ring Olympique de Fosses sont couronnées championnes de France : Zoé Couvercelle (à gauche), en catégorie Cadette - 52 kg, et Sthelyne Grosy, en catégorie Junior - 57 kg. Enorme performance pour deux jeunes filles qui s'entraînent d'arrache-pied pour faire briller le club et la ville de Fosses.

Mercredi 20

Signature de la convention de contrôle allégé partenarial avec la Direction départementale des finances publiques (DDFiP). Grâce à la qualité des procédures mises en place par la ville et la Trésorerie, la paie des agents municipaux bénéficie d'un processus allégé. De gauche à droite, Sophie Mahieux, directrice de la DDFiP, Pierre Barros, maire de Fosses, et Marc Hellen, trésorier de Luzarches.



Mardi 19

Commémoration du 19-Mars-1962, cessez-le-feu de la guerre en Algérie, avec la Fnaca. Les drapeaux baissés pendant la sonnerie aux morts, avant la Marseillaise, devant la stèle du 19-Mars-1962.



Samedi 16

Inauguration de l'exposition ORU : 10 ans de rénovation urbaine



Discours de Marie-Christine Cavecchi, présidente du conseil départemental du Val d'Oise, qui est un des partenaires financiers de la rénovation du centre ville.

Le ruban est dénoué par la présidente du conseil départemental Val d'Oise, Marie-Christine Cavecchi, et le maire de Fosses, Pierre Barros. À gauche, Blaise Ethodet, adjoint au maire, et Daniel Desse, conseiller départemental. À droite, Benoît Jimenez, conseiller régional.



Un public nombreux a fait le tour des 11 totems triangulaires répartis sur la place du 19-Mars-1962, supports de photos et textes qui rappellent les différentes étapes de la mutation du quartier.

Le cocktail d'inauguration à Foss' Brasserie permet aux partenaires d'échanger sur l'opération de rénovation urbaine. Hassane El-Battar, président de l'association des commerçants de Fosses, témoigne ici de l'important travail réalisé par la ville pour soutenir l'activité commerciale pendant les travaux et transférer les commerces dans de nouveaux locaux « magnifiques ».



Inauguration du centre de santé Fosses - Marly-la-Ville



Le maire de Marly-la-Ville, André Specq, et celui de Fosses, Pierre Barros, invitent collègues élus et médecins à couper le ruban avant de faire visiter la structure médicale, conçue et réalisée par les deux villes, grâce au Sifoma (Syndicat intercommunal Fosses-Marly) pour enrayer le risque de désert médical.



Ce mois-ci le foyer Bouquet d'automne vous propose de :

Tester l'atelier des dix doigts (DDD)

Tous les lundis après-midi, à compter du 1^{er} avril, on vous attend au foyer pour réaliser diverses créations au fil des envies et des savoir-faire de chacun, comme des fêtes et des saisons. Sous la houlette de Florence Willerval.

Danser à Foss' Brasserie

Thé dansant le jeudi 4 avril à partir de 14 h 30 (voir ci-contre). Tarif : 10 € avec une boisson et un gâteau. Possibilité de déjeuner ensemble sur place avant, avec un menu à 15 € (inscription préalable auprès du foyer).

Jouer avec les petits écoliers

L'accueil des élèves de l'école maternelle Frédéric-Mistral se poursuit avec toujours autant de plaisir partagé. Ce mois-ci c'est le lundi 8 avril à partir de 14 h.

Participer au Comité des usagers

Mardi 9 avril à 14 h, pour découvrir et enrichir le programme du foyer pour les mois de mai et juin. Ce moment d'échanges est ouvert à tous les seniors et retraités, habitués ou non du foyer. Une bonne occasion de découvrir toutes les activités et sorties proposées et de rencontrer du monde.

Visiter le château d'Auvers-sur-Oise

Le musée du château a revu sa scénographie, il propose un parcours immersif et une véritable plongée dans la peinture impressionniste. Une visite inoubliable suivie d'un repas dans une crêperie voisine. Tarif : 13 € l'entrée du musée, 16,90 € le repas (plat-dessert). Inscription avant le 4 avril au foyer.

Éviter les accidents domestiques

L'association AgirAbcd propose une conférence sur les accidents domestiques et comment les éviter en réaménageant certains espaces ou en adoptant des réflexes simples. C'est le vendredi 12 avril à 14 h. Conférence ouverte à tous, dans la limite des places disponibles.



© AdobeStock

Découvrir l'héritage comportemental

Le thé de la santé du jeudi 2 mai à 14 h sera animé par Thibault Laurent, ostéopathe. Il expliquera ce qu'est l'héritage comportemental qui agit sur notre santé. Ouvert à tous, dans la limite des places disponibles.

Progresser avec les outils numériques

Nouveaux ateliers tablette (niveau débutant) et ordinateur (niveau intermédiaire) avec l'association Multimédia du 10 mai au 14 juin, renseignements et inscription au foyer.

Réserver deux sorties en juin

Le Bouquet d'automne organise deux sorties aux beaux jours qu'il faut impérativement réserver avant le 10 mai.

- Les hortillonnages d'Amiens le mercredi 12 juin. Nombre de places limité. Tarif : 12 €, prévoir son pique-nique.
- Spectacle son et lumière *La Dame aux Camélias* à Montfermeil le jeudi 27 juin. Nombre de places limité. Tarif : 38 € pour le repas et le spectacle. Inscription et règlement (non remboursable) impérativement avant le 10 mai au foyer. Aucune inscription ne sera prise après cette date.

Jouer encore et toujours

Scrabble en duplicate, jeudi 18 à 14 h.
Tournoi de belote, jeudi 25 à 13 h 30.
Dessinez c'est gagné, vendredi 26 à 14 h.
Tournoi de rummikub, mardi 30 à 14 h.
Et avec tous les jeux de société du foyer qui sont à votre disposition.

Ne pas oublier non plus

Gym mémoire, les mardis matin jusqu'au 18 juin.
Informatique, les lundis et mercredis matin.
Tricot, les mardis à 14 h.
Généalogie, le vendredi 19 avril.
Répétition de la chorégraphie du banquet, jeudi 25 avril.

» Foyer Bouquet d'automne, Place Taslima Nasreen (accessible par l'Avenue de la Haute-Grève, en face de la gendarmerie, ou par l'allée piétonne Gisèle Halimi).
Tél. 01 34 72 72 72.

Banquet des anciens le 15 mai

Le banquet du mercredi 15 mai à l'Espace Germinal est offert par la municipalité à tous les Fossatussiens de 60 ans et plus et à leur conjoint. Ce rendez-vous gourmand, dansant, convivial et printanier, sera animé par Angelik Didiva et Alain. **Inscriptions entre le 8 et le 16 avril** (sauf le vendredi 12 avril) entre 13 h 30 et 15 h 30 au foyer Bouquet d'automne. Venez avec votre pièce d'identité et un justificatif de domicile à Fosses récent. Attention : nombre de places limité à 200 personnes !



→ Retrouvailles au banquet des seniors de mai 2018.

la fête des voisins

vendredi 24 mai 2019

Pour organiser votre fête des voisins 2019 en toute sérénité et recevoir le matériel mis à disposition par l'association Immeubles en fête, par l'intermédiaire de la mairie, il faut faire connaître son projet avant le 19 avril au service Sport et Vie associative et citoyenne. Les arrêtés d'occupation des espaces publics sont nécessaires et doivent être publiés et affichés un mois avant l'évènement. C'est aussi un bon délai pour communiquer entre voisins et bien planifier et répartir les tâches de chacun.

La date officielle est le vendredi 24 mai. Un décalage le samedi 25 ou le dimanche 26 mai est toléré, mais toute fête entre voisins avant ou après ces trois jours n'entre pas dans le cadre de l'évènement national.

Bon à savoir : le matériel offert par l'association nationale est réparti entre les différents projets déclarés en temps et en heure.

» Service Sport et vie associative et citoyenne. Tél. : 01 34 47 40 49 ou vdscamps@roissy-online.com.

EMMD

Hommage musical

Samedi 13 avril 2019 à 20 h à l'Espace Germinal, le spectacle de printemps des élèves et des professeurs de l'EMMD est dédié à Anne Vainsot. Au programme : les classes de flûte, de clarinette, de guitare, la chorale enfants, la chorale adulte et des groupes musiques actuelles ainsi que des classes de danse. Réservation indispensable.

» École municipale de musique et de danse. Tél. : 01 34 47 35 40.

Rétro dansant

Devant le succès du premier après-midi dansant le 25 février dernier, Foss'Brasserie propose de nouveaux rendez-vous à tous ceux qui aiment danser. Le jeudi 4 avril, le jeudi 16 mai et le jeudi 13 juin, de 14 h à 18 h, vous retrouverez le DJ Eric Elliott au son et M. et Mme Blanchard et leur équipe pour vous accueillir et vous servir. Thé dansant 10 € avec une boisson (non alcoolisée) et un gâteau maison compris.

» Foss'Brasserie, 12 place du 19-Mars-1962. Tél. : 01 34 72 90 49.

ÉVÈNEMENTS

Déjà 35 printemps pour la brocante



La 35^e édition de la brocante de Fosses a lieu dimanche 19 mai de 8 h à 18 h sur le parking de la gare, situé avenue de Beaumont. Réservez votre stand au plus tôt. Pour choisir son emplacement, rendez-vous le samedi 6 avril de 10 h à 11 h 45 en mairie. En dehors de cette date, l'emplacement est attribué par la mairie. Réservation possible ensuite jusqu'au 16 mai 2019 dans la limite des places disponibles.

» Service Sport et vie associative et citoyenne. Tél. : 01 34 47 45 49 ou 01 34 47 35 49.

LUDO-MÉDIATHÈQUE

Contes pour les petits et jeux pour les grands



» Ludo-médiathèque. Tél. : 01 34 47 40 43.

UNRPA

Escapade dans l'Aisne

Le jeudi 6 juin, l'Union nationale des retraités et des personnes âgées (UNRPA), organise pour ses adhérents* une sortie dans l'Aisne pour découvrir le château de Blérancourt, son musée franco-américain, et ses jardins du Nouveau Monde. Le déjeuner du terroir aura lieu à la Ferme des Michettes à Coucy-le-Château et sera suivi par un après-midi dansant. Minimum de participants : 35 personnes. Tarif : 59 €, transport, visite et repas dansant compris. Réservation indispensable avant le 3 mai 2019 en déposant son bulletin d'inscription (et paiement) dans la boîte UNRPA au centre social Agora.

*On peut adhérer à l'UNRPA sans être senior ni retraité.

» UNRPA de Fosses. Tél. : 06 42 55 46 43.

CENTRE SOCIAL AGORA

La Farandole redémarre

Le lieu d'accueil enfants-parents *La Farandole* reprend à compter du mardi 2 avril au centre social Agora. De 9 h à 11 h 30, tous les mardis matin sauf pendant les vacances scolaires, les enfants de moins de 5 ans, accompagnés par un parent ou grand-parent, sont bienvenus. C'est un lieu de rencontre, de partage et d'échange entre parents et grands-parents, où les enfants peuvent évoluer à leur rythme dans un espace de jeux adapté aux tout-petits. Deux accueillantes sont présentes et à l'écoute. Accueil libre et gratuit, sans inscription, il suffit de pousser la porte.

Chasse aux œufs

À la fin des vacances de printemps, le centre social Agora vous convie à une chasse aux œufs participative dans la forêt le vendredi 3 mai 2019. Départ sur le parking du collège à 15 h, avec des chaussures confortables et de quoi boire. Au moment de l'inscription au centre social Agora (jusqu'au jeudi 2 mai), chaque famille devra apporter un sachet d'œufs en chocolat. Nombre de places limité.

Livres à délivrer

De nombreux livres en tous genres vous attendent à l'accueil du centre social Agora pour commencer une nouvelle vie. Il y en a pour tous les âges et tous les goûts. Ils sont en libre service. Vous pouvez en choisir autant que vous voulez.

» Centre social Agora, 1 rue Fernand-Picquette. Tél. : 01 34 47 40 22.

GESTION PARTENARIALE

Une dynamique efficace pour la tranquillité publique

Pragmatisme, c'est le maître-mot en matière de tranquillité publique, et cela passe par la prévention et la lutte contre la délinquance et les incivilités. Les résultats sont là : le travail partenarial avec la gendarmerie porte ses fruits !

Depuis 2011, les chiffres de la délinquance sont en baisse. Aujourd'hui, ce constat prévaut toujours et la situation demeure stable, année après année. Loin de tout triomphalisme en matière de délinquance, le moment est toujours à la vigilance.

Une bonne dynamique

Entre 2014 et 2018, la délinquance générale a baissé de 11,7 %. Durant cette même période les atteintes aux biens (vols, cambriolages, etc.) diminuaient de 19 %. Ces chiffres traduisent des réalités différentes. Si les cambriolages ont baissé de 47 % depuis 2014, les violences contre les personnes, comme des altercations qui dégènèrent entre automobilistes ou des bagarres alcoolisées par exemple, augmentent de 29 %. On constate aussi une hausse des violences à l'égard des dépositaires de l'autorité publique.

Cette augmentation, traduction d'une hausse généralisée de la violence au sein de la société, s'explique d'abord par une meilleure prise en compte des violences intrafamiliales. Le nombre de plaintes pour mauvais traitements sur mineurs de moins



→ Le lieutenant colonel Gaudric Prato et le maire de Fosses, Pierre Barros.

de 15 ans est par exemple en augmentation. Les violences faites aux femmes sont aussi une priorité à Fosses, pour la Gendarmerie comme pour la commune (voir Fosses Mag de mars 2019 p.8).

Par ailleurs, une vigilance accrue est de mise dans certains lieux sensibles, notamment à la gare et aux abords des établissements scolaires, où des vols avec violence sont commis. Ces problématiques sont au cœur de l'action de la gendarmerie à Fosses.

Le Lieutenant Colonel Gaudric Prato, commandant de la compagnie de gendarmerie de Montmorency, témoigne : « Tous les deux jours en moyenne, les gendarmes conduisent des actions spécifiques de prévention aux abords des établissements scolaires. La gendarmerie de Fosses s'est résolument engagée dans la sécurisation préventive des transports en commun (trains de banlieue, gares ou encore bus). Et cela porte ses fruits : deux groupes de jeunes qui s'étaient rendus coupables de vols avec violence sur la ligne D

➔ De 2014 à 2018, les chiffres de la gendarmerie

-11,7 %

Délinquance générale

-47 %

Cambriolages

-30 %

Vols de véhicules

+29 %

Violences contre les personnes :

(comprend les violences non crapuleuses, dont les violences intrafamiliales)

du RER ont été interpellés. Pour favoriser ces missions, le groupement de gendarmerie du Val d'Oise a conclu des partenariats avec la SNCF et Keolis : ne soyez donc pas surpris de voir des gendarmes prendre le bus ! »

En matière d'incivilités, la police municipale gère en majorité les problématiques quotidiennes liées au stationnement gênant et autres infractions au code de la route ainsi que les dépôts sauvages (une attention particulière lui a été demandée sur ces points). Ainsi, à titre d'exemple, les infractions aux codes de la route ont entraîné plus de 1 270 procès-verbaux en 2016.

Des méthodes et des outils efficaces

Suite à de multiples rixes entre bandes de jeunes de l'Est du Val d'Oise sur Fosses et Louvres, une Zone de sécurité prioritaire (ZSP) a été créée en novembre 2012 sur ces deux communes. Ce dispositif ZSP a conforté les orientations données en matière de prévention de la délinquance mises en place sur notre territoire depuis de nombreuses années. Concrètement, cela signifie que les 34 gendarmes de la brigade de Fosses sont renforcés par des patrouilles de gendarmes mobiles. Par ailleurs, une intervenante sociale en gendarmerie assure l'accueil et le suivi des victimes, notamment les femmes victimes de violences conjugales. Le renforcement des liens entre la ville et la gendarmerie avec la mise en place d'une cellule de veille, d'une cellule de crise et d'une convention de coordination participe aussi de cette dynamique.

Le lieutenant colonel Gaudric Prato précise : « Plus proche des habitants, dans le cadre de la police de sécurité du quotidien, la gendarmerie de Fosses développe aussi le nombre de patrouilles pédestres et a mis en place des patrouilles en VTT. Les patrouilles pédestres ont ainsi été multipliées par deux, favorisant les

contacts avec la population, les commerçants et participant à la lutte contre l'insécurité. »

Améliorer la tranquillité publique, c'est savoir prendre en compte les attentes des habitants, ce que la brigade fait en participant à des réunions d'information en mairie ou en déployant les mains courantes en gendarmerie qui permettent parfois de désamorcer certaines situations avant qu'elles ne s'aggravent. Toutefois, il est toujours indispensable de déposer plainte, notamment dans les cas de violences queltes qu'elles soient.

Le nouveau dispositif de Quartier de reconquête républicaine (QRR) pérennise les actions entreprises sur la ZSP et annonce des moyens encore accrus pour une gendarmerie plus présente sur le terrain : 10 gendarmes supplémentaires ont été annoncés sur la zone Fosses / Louvres.

De la présence humaine et de la prévention

Concrètement le QRR va renforcer les actions de prévention, de répression et d'application des peines. Ainsi, le ratio gendarme/habitants est supérieur à la moyenne : il y a 1 gendarme pour 650 habitants sur la zone de responsabilité de la brigade de Fosses.

Parallèlement, la ville œuvre à la mise en place de dispositifs de prévention qui portent leurs fruits. De nombreux chantiers éducatifs existent. L'association IMAJ poursuit ses actions de prévention spécialisée auprès des jeunes de 11 à 25 ans, de renforcement des partenariats dans les domaines de la lutte contre la récidive, contre l'absentéisme scolaire, etc.

Avec pragmatisme donc, prévention et lutte contre la délinquance et les incivilités sont inscrites dans l'action de la ville de Fosses.

→ Trois questions à...



Christophe Lacombe
1^{er} adjoint au Maire
en charge de la
tranquillité publique

Comment gérez-vous les questions de tranquillité publique ?

La tranquillité publique est pour nous une priorité, elle est une des garanties de la qualité de vie à Fosses. Nous travaillons quotidiennement et étroitement avec la gendarmerie pour traiter efficacement ces questions là. A titre personnel, je suis en contact permanent avec les forces de l'ordre pour assurer le suivi des différentes actions menées. D'ailleurs une convention est signée à cet effet pour une meilleure complémentarité entre police municipale et gendarmerie.

Quels problèmes existent en termes de tranquillité publique ?

Fort heureusement, les crimes et délits graves sont rares à Fosses. Par contre de nombreuses incivilités viennent perturber notre quotidien. Problèmes de stationnement, décharges sauvages, conflits de voisinages, représentent la majeure partie des interventions de la police municipale. Pour les problèmes de stationnement, nous verbalisons. Il est plus difficile de trouver les auteurs des décharges sauvages, toutefois nous menons l'enquête dès que cela est possible. Pour ce qui est des conflits de voisinage, je reçois régulièrement des habitants pour trouver des solutions et apaiser les relations !

Qu'en est-il de la vidéo-protection ?

En concertation avec les services de gendarmerie, un diagnostic a été établi. Nous avons fait le choix de positionner les caméras en entrées et sorties de ville, et dans des points stratégiques (lycée, centre-ville, etc.) pour permettre au mieux la résolution des affaires et prévenir efficacement la délinquance. Une réflexion importante a eu lieu pour que cet outil soit le plus efficace possible. La vidéo-protection intervient en complémentarité des dispositifs existants et bien entendu de la présence humaine. Son déploiement est en cours, avec le soutien de l'agglomération. Nous avons choisi d'attendre l'arrivée de la fibre optique pour réduire les coûts induits par le déploiement. Nous arrivons au bout de la démarche, des caméras seront installées début 2020.

→ Actions de la Police municipale depuis janvier 2018

26

Procédures engagées de mises en demeure pour dépôts sauvages

50

Mises en fourrière de véhicules

32

Audiences, médiations, interventions sur site pour des problèmes de voisinage

FOSES – KAMPTI

Vingt ans de coopération aux bénéfices de tous

« Notre maison brûle et nous regardons ailleurs (...) il est temps, je crois, d'ouvrir les yeux ». Par ces mots au 4^e sommet de la Terre en 2002, Jacques Chirac, alors président de la République, rappelait l'urgence d'agir dans un monde suffoquant des égoïsmes. Face aux enjeux climatiques et de développement, nous sommes tous concernés, par-delà les frontières, et chaque jour l'actualité nous rappelle que nous sommes dépendants les uns des autres. À Fosses, cela fait 20 ans que citoyens et élus sont engagés dans cette voie avec Kampti au Burkina-Faso.

En 1999, Fosses s'engageait dans sa coopération avec Kampti, dans l'objectif de créer une collaboration forte et durable, où la réciprocité serait un principe effectif, afin de répondre aux enjeux de développement. C'était l'affirmation univoque que nous sommes tous interdépendants et que chacun doit prendre sa part pour améliorer le monde. Vingt ans après, c'est plus qu'une évidence !

Une coopération modèle

Engagé dans une démarche de solidarité qui fait du développement la base des



→ Alain Lacombe, maire de Fosses de 1983 à 2007, René Poda et Pierre Barros, décorés de l'Ordre national du Mérite du Burkina Faso à Kampti le 25 février 2019.

échanges avec Kampti, les actions mises en place par Fosses visent depuis le début à être bénéfiques pour les populations, et ce avec l'appui du ministère des Affaires

étrangères. L'enjeu, dès les prémises de la coopération, était d'être un facteur de changement local, d'accélérateur de projets pour l'accès à l'autonomie et l'autosuffisance alimentaire à travers trois axes : l'élevage, l'agriculture et l'appui institutionnel à la municipalité. C'est le sens du premier Programme de développement local (PDL), lancé en 2004.

Des évolutions jalonnent ces vingt ans de collaboration. En 2007, le PDL s'engage dans le soutien à l'entrepreneuriat des femmes, levier important vers l'émancipation et l'autonomie financière, en subventionnant des projets porteurs. Ainsi, un nouvel axe d'intervention fait son apparition : les activités génératrices de revenus pour les femmes. Depuis l'introduction des premières bourses, 469 femmes ont été accompagnées soit plus de 50 % des bénéficiaires du PDL. Plus qu'une subvention, cette aide est assortie de formations pour aider les bénéficiaires à faire fonctionner leur activité économique.

Pour demain, un nouveau cap est donné : le développement des énergies renouvelables. Dans une période où la question du réchauffement climatique et de la



→ Une boulangère qui a pu bénéficier des bourses mis en place par le PDL.

protection de l'environnement revêt une importance cruciale, ici et là-bas, l'objectif est de promouvoir le développement de l'énergie solaire. Il s'agit de déployer l'électrification par le photovoltaïque, dans un premier temps pour les services publics locaux (écoles et centres de santé), et de soutenir l'acquisition de compétences dans ce domaine.

Un engagement reconnu et partagé

Alain Lacombe, maire de Fosses de 1983 à 2007, et Pierre Barros ont reçu le lundi 25 février à Kampti la plus haute distinction de l'État burkinabé, l'Ordre national du Mérite du Burkina Faso, pour leur engagement dans le développement de la région de Kampti. Un engagement dans le temps qui porte ses fruits : par la création de richesses, l'autonomie des populations locales et l'émancipation des femmes. Plus qu'une réponse à l'urgence, c'est la construction de solutions pérennes qui a permis cela et qui a été honorée. En sus, l'appui permanent du ministère des Affaires étrangères valide la démarche, au cœur de la politique étrangère française pour le développement, à laquelle, à son échelle, Fosses participe.

Initiateur de cette collaboration fructueuse, Alain Lacombe rappelait une évidence lors de sa décoration à Kampti le mois dernier : *« au fond c'est bien l'objet de la coopération de contribuer de manière réciproque, à faire vivre la question du vivre ensemble, du local au global, à un moment où la mondialisation est plutôt perçue comme la mise en concurrence des individus et des territoires ce qui génère trop souvent la peur et le rejet de l'autre qu'on ne connaît pas. Etre solidaire, au sens de la définition du dictionnaire, s'est s'estimer lié à quelqu'un d'autre ou à un groupe par une responsabilité commune. L'urgence climatique montre bien que le monde est solidaire, qu'on le veuille ou non. »* Avec Kampti, c'est cette solidarité entre les peuples qui est mise en acte.

Aujourd'hui, avec l'entrée de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France (CARPF) dans la coopération (2013), la démarche est plus que jamais l'expression d'une collaboration. La France, le Burkina Faso, Fosses, Kampti, la CARPF, les comités de jumelage des deux villes, les citoyens, tous participent à construire un avenir commun.



→ L'ensemble des personnalités décorées par le Burkina Faso de l'Ordre national du Mérite et de la médaille des collectivités territoriales, dont Hélène Villedieu (à droite), présidente du Comité de jumelage Fosses-Kampti.



→ Un terrain maraîcher d'un bénéficiaire du PDL.



→ Le maire de Fosses, Pierre Barros, et le maire de Kampti, Sie Jean De La Croix Poda, remettent une charrue à un éleveur local.

Jean Ducos, l'histoire locale incarnée

Depuis son installation à Fosses en 1976, Jean Ducos a rarement manqué le dépouillement des bulletins de vote, cet exercice citoyen qui clôt les dimanches électoraux. Rigoureux et engagé, il excellait dans de nombreux domaines : il nous a quittés en février dernier.

Jean Ducos avait du soleil dans la voix. Cet accent méridional prend sa source dans les Landes dont sa famille était originaire, se cultive au lycée de Bergerac puis durant ses études d'ingénieur à Marseille. Il avait aussi le cœur sur la main. Bénévole à la Croix Rouge dès 18 ans, à Marseille, le voilà qui accueille les réfugiés d'Algérie. À 25 ans, jeune marié, il est embauché par Siemens et s'installe à Paris. Son épouse décède en 1972. Il revient à Marseille, et travaille à l'installation des équipements pour le nouvel hôpital de la Timone. Il est aussi formateur à la Croix Rouge et c'est là qu'il rencontre Gilberte Fleury en 1973. Ils se marient en 1974 et pour des raisons professionnelles quittent le Sud pour habiter à Plaisir (78).

Deux ans plus tard, ils s'installent à Fosses. Jean Ducos travaille alors pour une filiale de Thomson, la Compagnie générale de radiologie (CGR). Toujours dans l'installation d'équipement médicaux et la formation des professionnels amenés à les utiliser. C'est à cette époque qu'il a un coup de cœur pour l'église Saint-Etienne au village. « *Ce clocher l'interpelait, explique Gilberte. Il avait envie de savoir qu'elle avait été la vie autrefois dans et autour de ce bâtiment...* »

Il s'ancre dans la vie locale grâce à la photographie, et crée le Club de l'Image et du Son en 1981 avec Pierre Masset et Alain Bader. Cette passion devient en 1985 son activité principale : à la faveur d'un licenciement, Jean Ducos ouvre un studio de prises de vues professionnelles à Paris en 1986 et en 1996 il développe un département retouche numérique de clichés anciens pour le grand public.

En 1999, il lève le pied côté professionnel et plonge dans la généalogie. Il souhaite en savoir plus sur un grand-père qu'il n'a pas connu. Ce juge de paix landais emmène Jean et Gilberte

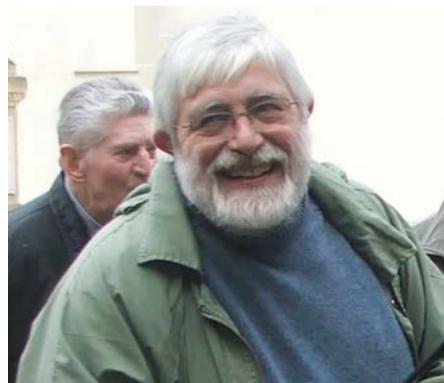


→ Jean Ducos à 22 ans. Bénévole à la Croix Rouge à Marseille, il participe à l'accueil des réfugiés d'Algérie en 1962 (à gauche avec le bérêt).

à la découverte des archives nationales et militaires. Une nouvelle passion partagée ! Tout deux rejoignent le Cercle de généalogie de Fosses-Marly créé par Joël Gruffaz en 1998. Avec ce dernier, Jean construit les bases du site internet de l'association. En juin 2001, Jean Ducos devient président de l'association à la condition qu'elle s'élargisse à l'histoire. C'est ainsi que le CGFM devient le CGHFM.

Suite à leurs recherches, les Ducos écrivent une *Contribution à l'histoire de la commune de Fosses* centrée sur l'église Saint-Etienne qui est publiée par le CGHFM en 2003 et la déclinent en une exposition installée dans l'église-même. Cette exposition permanente a été renouvelée deux fois depuis

En 2002 ils rencontrent Martial Duronsoy, historien local de Marly-la-Ville. Les Ducos s'investissent alors dans la réalisation d'une vidéo sur l'histoire de ce village, avec l'appui de la municipalité et la participation de nombreux bénévoles. Robert Wallet,



→ Jean Ducos en 2008 sur un tournage à Marly-la-Ville.

conseiller municipal marlyisien, se souvient. « *On avait commencé à imaginer un film à partir des ouvrages publiés par Monsieur Duronsoy. Au début, on pensait à une voix off qui commenterait des documents. Puis, avec les Ducos on a imaginé de faire appel à des figurants en costumes... Et puis, pourquoi pas des dialogues ?* » Les Marlysiens ne se font pas prier pour participer et l'aventure commence. Elle aboutira à cinq films réalisés entre 2006 et 2014 et diffusés par la mairie de Marly-la-Ville.

Lors des obsèques de Jean Ducos, célébrées le 15 février dernier à l'église Saint-Etienne, le père Bertrand Rosier, curé de Fosses, rappelait : « *Il n'était pas pratiquant, mais il avait répondu présent pour créer un nouveau site internet pour la paroisse. Cet homme aimait partager ses passions et mettre ses compétences au service des autres.* » Un homme qui savait concilier modernité et histoire, avec rigueur et courtoisie.

→ Dates

- 10 avril 1940 : Nait à Golfe-Juan (06)
- 1958 : Études d'ingénieur, bénévole à la Croix Rouge
- 1974 : Se marie avec Gilberte
- 1976 : S'installe à Fosses
- 1981 : Fonde le club Image et Son
- 1985 : Crée un studio photo, Médiapose, à Paris
- 2000 : Se lance dans la généalogie
- 2001 : Président du CGHFM
- 2003 : Publie *Contribution à l'histoire de Fosses*
- 2005 : Publie *1939-1947 La vie dans notre région*
- 2007-2014 : Réalise cinq vidéos sur l'histoire de Marly-la-Ville
- 12 février 2019 : Décès à Fosses

Hommes et femmes

DANSE - THÉÂTRE

We love Arabs

Hillel Kogan propose une parodie décapante des clichés et stéréotypes à travers l'histoire d'un chorégraphe israélien qui a besoin d'un danseur arabe pour créer une pièce porteuse d'un message de coexistence et de paix. Une manière de démolir les murs des préjugés avec humour et sensibilité.

Vendredi 5 avril à 21 h



© Maria Grazia Lenzi

SOIRÉE PRIVILÈGE - DANSE

HOM(m)ES

Depuis le début du XX^e siècle, la virilité évolue. Les fondamentaux de la masculinité volent en éclat. Et si les hommes étaient devenus multiples, à la fois amants, amis, pères, autoritaires et vulnérables, conquérants et contemplatifs ? Venez découvrir une étape du travail de création de la compagnie Catherine Dreyfus. Vous pourrez ensuite échanger avec les artistes autour d'un repas. Réservation obligatoire avant le 16 avril.

Vendredi 19 avril à 19 h 30



THÉÂTRE

Les Secrets d'un gainage efficace

Dans les années 1970, des femmes ont longuement réfléchi ensemble pour écrire *Notre corps nous-mêmes*. Des femmes d'aujourd'hui se réunissent autour du même thème, elles débattent et se débattent avec les hontes, les tabous, les traumatismes liés à leurs corps. Elles explorent l'Histoire, les religions, la presse autant que leur vécu intime. Cette création scénique collective des *Filles de Simone* a été élaborée en résidence à l'Espace Germinal.

Vendredi 12 avril à 21 h



Baby sitting

pendant le spectacle, pour les enfants de 2 à 10 ans.
Tarif : 3 € par enfant.
Réservation avant le 10 avril.



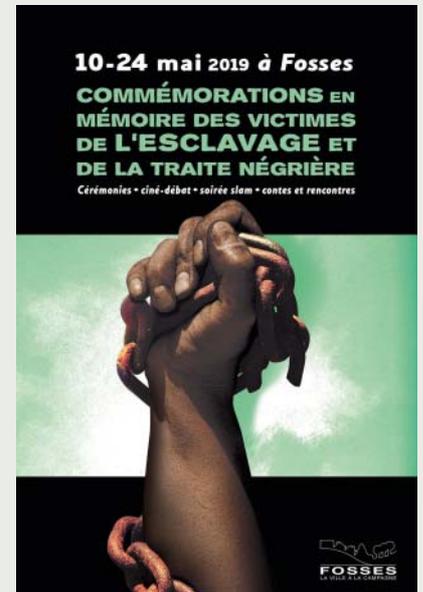
Espace Germinal - Avenue du Mesnil
BP 60025 - 95471 Fosses Cedex
Tél. : 01 34 72 88 80 - Fax : 01 34 72 26 24
Courriel : contact@espacegerminal.fr
Site : www.espacegerminal.fr
Adhésion : 10 €

Événements de mai

Du 10 au 24 mai, un programme varié à la mémoire des victimes de l'esclavage et de la traite négrière : commémorations, ciné-débat, soirées, rencontres...

- concert à l'église Saint-Etienne au village puis soirée *Nés quelque part* à la salle Delambre le vendredi 10 mai,
- visite de l'écrivaine Estelle-Sarah Bulle, auteure du roman *Là où les chiens aboient par la queue*, jeudi 16 mai à la ludo-médiathèque,
- concert du flûtiste guyanais Yann Cléry, vendredi 24 mai à l'Espace Germinal à 21 h.

Programme complet dans le prochain *Fosses Mag*.



Le samedi 11 mai 2019, du théâtre de rue décapant sur la place du 19-Mars-1962

Aux alentours de 14 h 30, spectacle de la Cie n° 8 qui sortira d'une résidence à l'Espace Germinal et vous proposera *Divertir ou périr*.

Vers 16 h, la Compagnie Annibal et ses éléphants jouera *Misérables !* à l'arrière de son camion. De quoi faire se retourner Victor Hugo dans sa tombe...

Lutter contre le frelon asiatique

Le frelon asiatique se répand dans le Val d'Oise. Chacun est invité à signaler l'installation de ces insectes néfastes pour les abeilles. Attention, leur destruction s'opère différemment selon les saisons. Des apiculteurs experts sont mobilisés pour vous informer.

Le frelon asiatique (*Vespa Velutina Nigritorax*) est présent presque partout en France. Sa présence dans le Val d'Oise a été confirmée dès 2014. En 2017 au moins 140 nids y ont été identifiés. En 2018, plus de 800 nids ont été localisés et détruits. En 2019, entre 2 000 et 4 000 nids de frelons asiatiques sont attendus sur le département.

Il est important d'agir correctement aux périodes les plus propices indiquées par les experts. En mars-avril-mai, les reines fécondées à l'automne précédent sortent de leur abri hivernal pour fonder un nouveau nid. Il faut absolument éviter le piégeage printanier des fondatrices car il n'est pas très efficace et, n'étant pas sélectif, peut détruire d'autres insectes.

À proximité d'un ancien nid, on constate fréquemment l'installation de plusieurs nids l'année suivante dans un périmètre de quelques centaines de mètres. Ce sont ces nids primaires qu'il convient de cibler et d'éliminer au printemps, avant qu'ils ne deviennent trop gros. Ces petits nids (4 à 10 cm de diamètres) ne comportent



→ Distinguer le frelon asiatique *Vespa Velutina* (à gauche) des autres hyménoptères, notamment du frelon européen *Vespa Crabo* (à droite).

que quelques individus (moins de dix). De forme sphérique, ils sont suspendus dans des endroits protégés (garage, cabane à outils, rebord de véranda, de balcon...). Généralement à 2-3 mètres de hauteur. Surveillez les endroits favorables. Si vous en trouvez, contactez le référent frelon asiatique le plus proche de votre domicile et envoyez-lui une photo du nid repéré ou des insectes. La liste de ces référents est sur le site de l'association *Les Amis des abeilles du Val d'Oise*, une association d'apiculteurs bénévoles qui agissent pour que ce fléau ne prenne pas trop d'importance et n'impacte pas de façon dramatique les ruchers du Val d'Oise. Ils sauront vous conseiller.

» **Les Amis des abeilles du Val d'Oise.** Site : www.abeilles95.fr.

L'éclairage différencié s'étend à de nouvelles rues

A compter du lundi 8 avril 2019, l'extinction de l'éclairage nocturne est étendue aux rues des quartiers autour de la rue Camille-Laverdure. Celle-ci restera allumée toute la nuit, en revanche, les lampadaires des voies adjacentes ou voisines seront éteints de 1 h à 4 h 30 en semaine et jusqu'à 5 h les samedis et dimanches matin.

Les voies structurantes (RD 922, avenues du Mesnil, de la Haute-Grève et rue Camille-Laverdure) ne sont pas touchées par cette mesure qui a été mise en place progressivement depuis 2015.

Une information a été diffusée aux habitants des rues concernées.



Carnet

Naissances

- Hugo SANCHEZ, né le 24 février 2019
- Ayden LARDEAU, né le 6 mars 2019
- Pierre MAROLANY, né le 13 mars 2019

Rappel : pas de publication sans l'accord des familles.

ATTENTION TRAVAUX !

Extension du parking de la gare

Le parking d'intérêt régional situé avenue de Beaumont va être agrandi. Comme prévu, 140 places supplémentaires seront réalisées avant l'été. Les travaux commencent mi avril et dureront, sauf imprévu, deux mois. Il n'y aura quasiment pas d'incidence sur la capacité d'accueil actuelle durant les travaux et aucune sur la brocante du dimanche 19 mai qui occupera la surface actuelle du parking.

Travaux sur la place de la Liberté

Pour le raccordement électrique des nouveaux bâtiments construits sur la ZAC de la Gare, place de la Liberté et place Jean-Moulin, Enedis va réaliser des travaux qui vont impacter l'accès des véhicules à la gare **du mardi 23 au vendredi 26 avril**. Des tranchées seront creusées dans la chaussée du côté du chantier. Les arrêts de bus se feront provisoirement sur l'avenue Henri-Barbusse durant ces quatre jours. Les véhicules des particuliers pourront accéder à la gare, place Jean-Moulin, par la rue Cugnot.

En cas de changements de planning, les informations seront diffusées sur le site internet de la ville et sur sa page Facebook.

» www.ville-fosses95.fr et [VilledeFosses](https://www.facebook.com/VilledeFosses)

EVOLUTION DES TRANSPORTS

➔ Réunion publique avec Kéolis-CIF

Le mardi 9 avril 2019 à 19 h 30 à l'hôtel de ville, la société Kéolis-CIF présente les dernières évolutions du service des bus qui desservent Fosses.

EXPRESSIONS

Réforme du bac : des parents d'élèves inquiets

Les parents de la FCPE des lycées de Fosses, Luzarches et Saint Witz, inquiets face à la réforme du bac, ont créé un collectif.

Les élèves devront faire un choix définitif dès la classe de Seconde, à 15 ans, sans le droit à l'erreur, parmi certaines spécialités proposées dans chaque établissement. Contrairement à ce qui avait été annoncé, les élèves ne pourront pas choisir les spécialités qu'ils désirent, ils seront limités dans le choix des options. Le nombre d'élèves étant limité dans chaque spécialité, les élèves rentreront en concurrence pour y accéder. Toutes les spécialités et options ne seront pas disponibles sur le lycée de secteur de l'élève et certains devront se déplacer dans la journée dans un autre lycée.

Prenons un exemple qui permet de comprendre le non droit à l'erreur. Emma choisit comme spécialités langues vivantes, SES (sciences économiques et sociales) et géopolitiques en 1^{ère} car elle veut poursuivre des études supérieures en géographie. Mais en terminale les élèves n'auront que deux spécialités. Elle change d'avis en cours de terminale et préférerait poursuivre des études en SES. Or en université, les études de SES nécessitent des mathématiques. Elle n'en a pas fait en 1^{ère} et voit donc des portes se fermer. Cette même élève dans le bac traditionnel actuel aurait été en section ES qui comprend des mathématiques, des langues vivantes et de la géographie. Elle aurait pu changer d'avis en Terminale sans difficulté. Les professeurs, les universités, les CIO sont dans l'incapacité de dire quelles spécialités les élèves devront choisir pour s'inscrire en études supérieures.

La conséquence de cette réforme, c'est aussi des modifications d'horaires pour conjuguer les emplois du temps puisqu'il n'y aura plus de groupes classes mais des groupes spécialités. Les lycées devront soit ouvrir leurs portes plus tôt et les fermer plus tard (8h/18h au lieu de 8h30/17h30 actuellement), soit ouvrir le lycée le samedi matin.

C'est la fin du baccalauréat national puisque 40% de ce bac sera en contrôle continu et le début d'un baccalauréat restrictif en fonction de son lieu de résidence !

Le collectif Fosses, Luzarches, Saint Witz a mis en ligne le 8 mars 2019 une pétition sur change.org.

Pour le collectif FCPE et le bureau FCPE lycée de Fosses

» fcpeelyceebaudelaire@gmail.com et
pétition : <http://chnng.it/X4D28L8GT2>

EXPRESSIONS DE LA MAJORITÉ

Fosses dynamique et solidaire

Projet de loi Blanquer : l'école de la confiance ?

Nouveau ministre, nouvelle loi... Alors que 97% des enfants de 3 ans sont scolarisés en maternelle et que 100% le sont à 4 et 5 ans, le projet de loi, adopté en première lecture à l'Assemblée nationale, veut rendre la scolarité obligatoire à partir de 3 ans. Ce qui entraînera avant tout un financement obligatoire des communes estimé à 150 millions d'euros pour les écoles privées au détriment des écoles publiques.

Mais ce n'est pas tout : l'instruction obligatoire de 3 à 5 ans pourra se faire dans des « jardins d'enfants » à la place de l'école maternelle et de ses enseignants formés. Et s'il n'y avait que ça ! La loi prévoit que des assistants d'éducation non formés (étudiants) pourront remplacer des enseignants.

De plus, le projet instaure des Etablissement publics des savoirs fondamentaux (EPSF) regroupant au sein d'une même structure un collège et les écoles de son secteur. La direction en sera confiée au principal du collège, secondé par un « chef d'établissement adjoint » issu du personnel de direction de l'école primaire. Les directeurs d'école disparaissent (économie...) et donc aussi leurs liens privilégiés avec les parents, les communes et leurs autres partenaires. Le conseil d'administration de ces EPSF réduira de fait la représentation des parents du primaire, ainsi que le rôle et la place des communes.

A Fosses, depuis 2014, la ville a dépensé en travaux pour ses écoles, à la demande ou non des parents d'élèves, 1 282 692,33 €. Enfin, la loi prévoit la création d'« Etablissements publics locaux d'enseignement international » (EPLI) de la maternelle au lycée, scolarisant les élèves après « vérification de leur aptitude ».

C'est clairement l'institution d'une école à deux vitesses : les EPSF pour la plupart, les EPLI pour une élite intellectuelle ou économique.

Pour la majorité Patrick Muller

NB : Le texte du groupe Union pour Fosses (ci-contre) a été transmis à la rédaction le 8 mars 2019. Le vote du budget primitif 2019 de la ville de Fosses était à l'ordre du jour du conseil municipal du 27 mars 2019.

EXPRESSIONS DE LA MINORITÉ

Union pour Fosses

Aux urnes citoyens !

Le conseil municipal a voté le budget. Les différents courants qui composent la majorité se sont aussitôt lancés dans des discours fleuves pour surenchérir de leur bonne gestion et se féliciter de cet avenir radieux qu'ils auraient dessiné pour nos concitoyens. Le groupe Union pour Fosses a refusé de polémiquer mais trouve étonnant cette autosatisfaction que rien ne justifie quand on voit l'état actuel de notre « ville à la campagne ».

Il est beaucoup question en ce moment de Fosses 2030. N'est-ce pas se moquer de ceux qu'on tente d'instrumentaliser par cette mascarade ? Croire rattraper l'actualité, se construire un alibi en pensant se donner bonne conscience et organiser des « assises de la citoyenneté »... qui va s'y laisser prendre ? N'est-ce pas plutôt l'aveu d'un échec de la majorité qui n'a rien anticipé depuis 45 ans ? A Fosses, comme partout ailleurs, les Français sanctionneront ces élus qui depuis trop d'années règnent sans partage et sans écoute. Le mouvement des Gilets Jaunes va-t-il entraîner un tel chamboule-tout ?

Des élections municipales auront lieu en mars 2020 (et non pas en 2030 !). La liste Union pour Fosses proposera des choix politiques novateurs, concrets, réalistes, ambitieux et tous recentrés sur les préoccupations quotidiennes qui nous remontent déjà. Dire, faire, prouver, sera au centre de notre politique de la ville. Avec des moyens de communication qui préfigureront ce que Fosses sera demain, la libre circulation en temps réel de la parole sera au cœur du projet. Ensemble, nous allons réinventer notre ville !

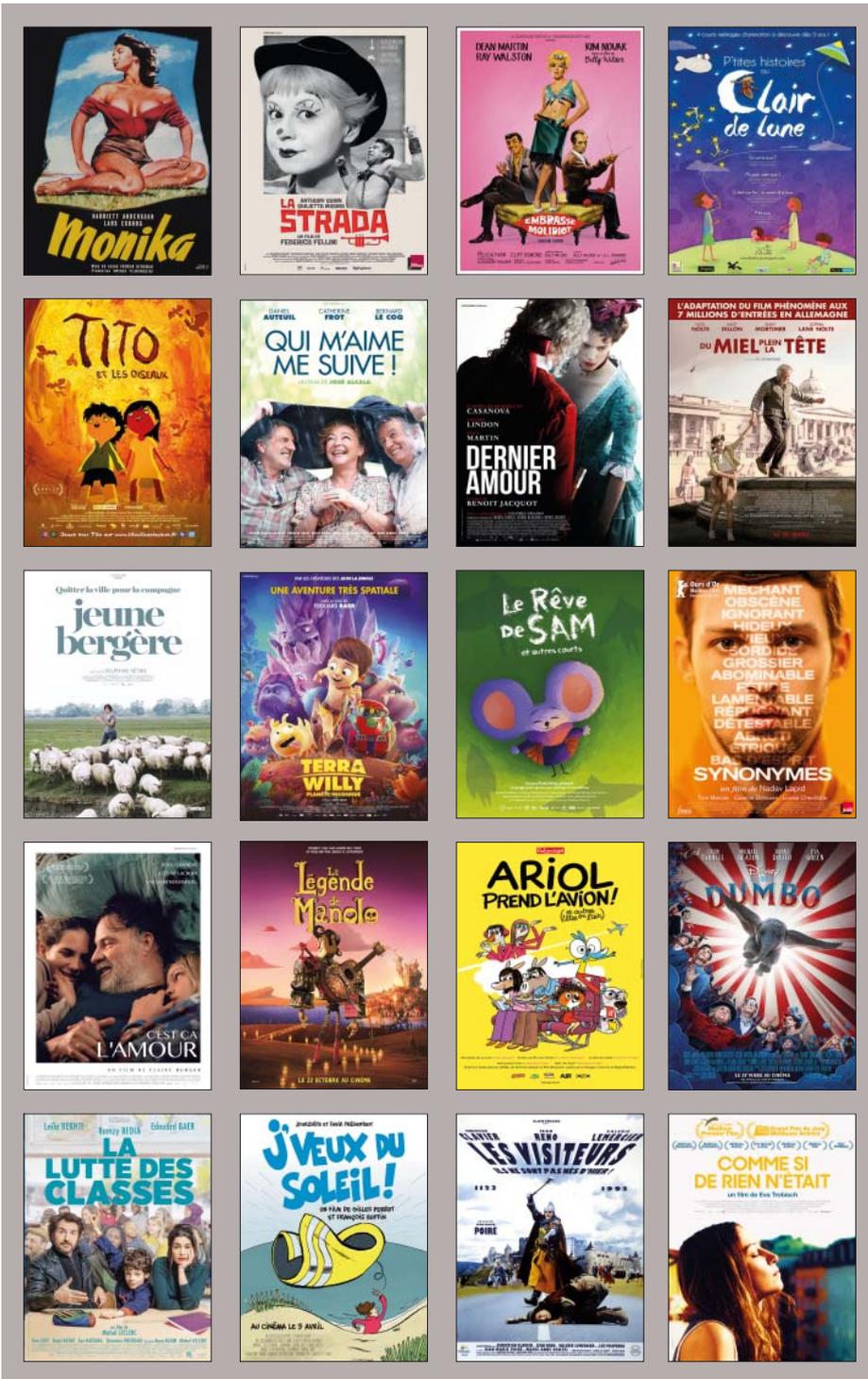
Frédéric Deschamps





Roissy
Pays de
France
Communauté
d'Agglomération

www.cinema-roissypaysdefrance.fr



SEMAINE DU 10 AU 16 AVRIL

FESTIVAL **PLAY IT AGAIN!**

Les films d'été dans les salles d'agglomération

P'TITES HISTOIRES AU CLAIR DE LUNE

2019 - 0h39 - **DÈS 3 ANS**
4 courts métrages dont l'héroïne est la lune!
Ciné Dou dou : mercredi 10 avril à 10h

TITO ET LES OISEAUX

Brésil - 2019 - 1h13
Animation de De Gustavo Steinberg - **DÈS 9 ANS**
Ciné Goûter : le mercredi 10 avril à 15h

QUI M'AIME ME SUIVE

France - 2019 - 1h30
Comédie de José Alcala

DERNIER AMOUR

France - 2019 - 1h38
Romance historique de Benoît Jacquot

DU MIEL PLEIN LA TÊTE

États-Unis - 2019 - 2h12
Comédie dramatique de Til Schweiger

SEMAINE DU 17 AU 23 AVRIL

JEUNE BERGÈRE

France - 2019 - 1h31
Documentaire de Delphine Détrie
Ciné Rencontre D. Détrie : jeudi 18 avril à 20h

TERRA WILLY

France - 2019 - 1h30
Aventure animée d'Eric Tosti - **DÈS 6 ANS**

LE RÊVE DE SAM

France, Canada - 2019 - 0h41
Animation collective - **DÈS 3 ANS**

LA LUTTE DES CLASSES

France - 2019 - 1h43
Comédie de Michel Leclerc

SYNONYMES

France, Israël - 2019 - 2h03 - VO STFR
Drame de Nadav Lapid
Ours d'Or du Festival de Berlin 2019

C'EST ÇA L'AMOUR

France - 2019 - 1h38
Comédie dramatique de Claire Burger

SEMAINE DU 24 AU 30 AVRIL

LA LÉGENDE DE MANOLO

Etats-Unis - 2014 - 1h35
Animation de Jorge R. Gutierrez - **DÈS 6 ANS**
Ciné Masque : 24 avril à 15h avec Archéa !

ARIOL PREND L'AVION

France, Russie - 2019 - 0h47
Animation collective - Dès 3 ans

DUMBO

Etats-Unis - 2019 - 1h52
Animation de Tim Burton - **DÈS 6 ANS**

LA LUTTE DES CLASSES

France - 2019 - 1h43
Comédie de Michel Leclerc

J'VEUX DU SOLEIL

France - 2019 - 1h16
Documentaire de François Ruffin, Gilles Perret

LES VISITEURS

France - 1993 - 1h45
Comédie de Jean-Marie Poiré
Ciné Pop Corn : samedi 27 avril à 21h

COMME SI DE RIEN N'ÉTAIT

Allemagne - 2019 - 1h30
Drame d'Eva Trobisch

Scènes, propos ou images peuvent heurter la sensibilité.

BOY ERASED

Etats-Unis - 2019 - 1h55
Drame de Joel Edgerton

Cinéma intercommunal de l'Ysieux
Place de la Liberté, 95470 Fosses

Programme sur www.cinema-roissypaysdefrance.fr
ou par téléphone 01 34 72 90 10 /
Tél. groupes : 01 34 72 88 80.